

9 juin 2026

Une réunion du conseil de Shawville a été ouverte par le maire Bill McCleary, à l'hôtel de ville à 18h30, le 9 juin 2026, avec les conseillers Richard Armitage, Inger Elliott, Julien Gagnon, Lyse Lacourse, Katie Sharpe et Lisa Taylor ainsi que Sandy Twolan, directrice générale adjointe.

129-26 Proposé par Lyse Lacourse et résolu que l'ordre du jour soit adopté. Adopté à l'unanimité.

1. Appel à l'ordre
2. Adoption de l'ordre du jour * ajouts 7a, 7b, 10a,
3. Déclaration des conflits d'intérêts
4. Adoption des procès-verbaux
5. 1ère période de questions des visiteurs
6. Comptes présentés pour approbation
7. Plateforme en béton – Château d'eau génératrice
 - a) Augmentation de la charge de carburant pour le gestionnaire de parc - révocation de la Res.#90-24
 - b) Vallée du Pontiac Électric
8. Brébeuf Mécanicien – Travaux sur les sources et les châteaux d'eau
9. Postes des étudiants d'été
10. Services d'ingénierie pour Hillcrest et John Dale Road
 - a) Patching par citation (RFQ)
11. Achetez des feux d'artifice pour la fête du Canada
12. Adoption des directives sur la langue française (article 29.18 de la Charte de la langue française)
13. Politique d'horaires prolongés de l'Arena
14. Vente contractuelle de lampadaires
15. Correspondance
16. Rapports des comités
17. 2e période de questions des visiteurs
18. Suspension de la séance

130-26 Avancé par Inger Elliott, et a résolu que le procès-verbal régulier du 12 mai 2026 soit adopté. Adopté à l'unanimité.

Pas de visiteurs pour la première période de questions

Comptes présentés pour approbation

Bell Mobilité	304.81
Bensons	184.73
Canadian Tire	17.24

Desjardins	7 332.03
Eurofin	1 339.46
FQM	149.25
GIP Paving Inc.	236.76
Industrie mondiale	1 508.27
Hayes Manufacturing	1 214.59
W.A. Hodgins	359.23
Hydro-Québec	14 261.62
Épicerie J&J	954.53
Konica Minolta	277.09
Leblanc et Associés	1 188.07
Flux M&R	232.11
MacEwen	3 656.42
Marcil Lavallée	8 755.35
Carte maîtresse	2 113.97
McGrimmons Cartage	5 118.00
Olympies	212.07
Petro Pontiac	381.46
PitneyWorks	300.00
Plomberie Environord Inc.	1 885.59
Pontiac Journal	143.72
Receveur général du Canada	8 294.15
Sani-Tec	1 665.35
Revenu Québec	21 119.73
Sheppard, Lori	651.28
Solutions	5 656.77
SSQ Financial Group	4 856.72
Supérieur	134.52
Telebec	435.95
Telus	439.23
Pain-mart	99.67
Total	95 479,74 \$

Certificat de disponibilité des fonds

Moi, soussigné, Directeur général adjoint de la municipalité de Shawville, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses engagées dans les comptes mentionnés ci-dessus.

Signé à Shawville, Québec, ce 9 juin 2026

Sandy Twolan, directrice générale adjointe

- 131-26 Avancé par Richard Armitage et a résolu que le Conseil de la municipalité de Shawville autorise le paiement des comptes pour le mois de juin pour le montant total 95 479,74 \$ Adopté à l'unanimité.
- 132-26 Lisa Taylor a proposé que le Conseil municipal de Shawville autorise l'installation de la plateforme en béton pour le générateur de la tour d'eau par Josh Pasch. Ce montant a été financé par le TECQ pour un total de 6 496,08 \$ d'impôts inclus selon le devis #June 3 2026. Il a été convenu que tous les travaux seront achevés d'ici le 17 juillet 2026. Adopté à l'unanimité.
- 133-26 Inger Elliott a proposé que le Conseil de la municipalité de Shawville autorise une allocation hebdomadaire de carburant de 50,00 \$ au directeur du parc, pour l'utilisation de son propre véhicule pendant ses heures de travail au parc Mill Dam. Il est également résolu que la résolution #90-24 est par la présente abrogée. Adopté à l'unanimité.
- 134-26 Richard Armitage a proposé que le Conseil de la municipalité de Shawville autorise la réalisation des travaux électriques et l'achat d'équipements électriques par Vallée du Pontiac Électric Inc pour l'installation du générateur à la tour d'eau. Cette contribution a été financée par le TECQ pour un total de 20 133,97 \$ d'impôts inclus selon le devis # révisé 680. Adopté à l'unanimité.
- 135-26 Richard Armitage a proposé que le conseil municipal de Shawville autorise à accepter le devis de Brébeuf d'un montant de 7 193,00 \$ plus taxes, à remplacer deux joints de pompe aux sources et à installer un impulsor de pompe d'appoint situé au château d'eau le même jour. Paiement depuis l'ancien compte de la taxe sur l'essence. Adopté à l'unanimité.
- 136-26 Proposition de Lyse Lacourse que le conseil municipal de Shawville autorise à embaucher Lincoln Dubeau et Wyatt Durocher via la subvention Summer Jobs 2026. Adopté à l'unanimité.
- 137-26 Proposé par Richard Armitage que le Conseil de la municipalité de Shawville autorise l'embauche de consultants DWB pour une taxe de 29 200,00 \$ incluse afin d'obtenir leurs services d'ingénierie liés à la préparation des plans, spécifications et documents d'appel d'offres SEAO pour le trottoir proposé sur John Dale Road et Hillcrest Avenue.
- 138-26 Julien Gagnon a proposé que le Conseil de la municipalité de Shawville autorise l'achat de feux d'artifice pour la fête du Canada auprès de Hands Fireworks, pour un montant de 23 997,73 \$, taxes et expéditions comprises du compte 02-70160-699, citation # 92497. Adopté à l'unanimité.

CONSIDÉRANT que la *Charte de la langue française* exige que les organismes publics adoptent des directives régissant l'utilisation des langues autres que le français ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Shawville doit veiller à ce que ses pratiques respectent ces obligations légales et reflètent son devoir de montrer l'exemple dans l'utilisation du français comme langue officielle ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Shawville reconnaît son statut de municipalité bilingue en vertu de la Charte de la langue française, permettant l'utilisation de l'anglais ou d'une autre langue dans des circonstances spécifiques ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par _____, et résolu que :

1. **Adoption de la directive** Le Conseil autorise par la présente l'adoption et la distribution d'une directive sur la langue française applicable à tous les employés de la municipalité de Shawville, conformément à l'article 29.18 de la Charte de la langue française.
2. **Objectif de la directive** La directive doit :
 - a) Assurer la cohérence des pratiques administratives concernant l'usage de la langue ; b) Confirmer l'obligation de la municipalité de prioriser l'utilisation du français dans toutes les communications et opérations ; c) Fournir des directives claires précisant quand l'utilisation d'une langue autre que le français, ou en plus du français, est autorisée ; d) Soutenir le respect de toutes les exigences légales et réglementaires applicables.
3. **Mise en œuvre** La directive doit être communiquée à tous les employés municipaux et mise en œuvre dans tous les départements de la municipalité.
4. **Autorité et conformité** Le Directeur général et tout autre responsable compétent sont par la présente autorisés à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre, faire respecter et maintenir la conformité à cette directive.
5. **Transmission** Une copie de cette résolution et de la directive adoptée sera transmise au Ministère de la Langue française conformément aux exigences applicables.

Cette motion et cette résolution présentées n'ont pas été adoptées car le vote était de 4 contre.

MUNICIPALITÉ DE SHAWVILLE

POLITIQUE - OUVERTURE PROLONGÉE DE LA SHAWVILLE ARENA

Objectif

L'objectif de cette politique est d'établir des directives globales pour prolonger la période d'exploitation de la Shawville Arena au-delà de sa date de fermeture saisonnière habituelle, afin de répondre à la demande communautaire et organisationnelle pour la location de glace. Cette politique vise à garantir que les opérations prolongées soient menées de manière sûre, efficace, équitable et financièrement responsable.

Période d'exploitation

La Shawville Arena est ouverte d'octobre jusqu'au dernier week-end de mars. Si nécessaire, les opérations pouvaient être prolongées.

Considérations opérationnelles

La municipalité se réserve le droit de modifier, limiter ou mettre fin aux opérations prolongées de l'arène à tout moment. Les facteurs pouvant influencer ces décisions incluent :

- Les conditions météorologiques influencent les systèmes de réfrigération ou la qualité de la glace.
- Détérioration de la surface de glace ou de l'infrastructure de l'installation
- Défaillances d'équipement ou exigences accrues de maintenance
- Demande de loyer insuffisante pour justifier la poursuite des opérations.
- Augmentation des coûts opérationnels, y compris les services publics et le personnel.
- Risques pour la santé et la sécurité des utilisateurs ou du personnel

La sécurité des utilisateurs et du personnel restera la considération principale dans toutes les décisions opérationnelles.

Frais et charges

- Tous les loyers pendant la période prolongée seront soumis à la grille de frais approuvée actuelle par la municipalité.
- Des frais d'annulation peuvent s'appliquer conformément aux procédures établies.
- Recrutement et planification
- L'administration municipale déterminera les niveaux de personnel et la planification de la glace en fonction des réservations de location confirmées et des exigences opérationnelles.
- Un personnel qualifié sera programmé pour garantir des opérations sûres et efficaces de l'établissement.

Autorité

- L'autorité finale pour approuver les opérations prolongées de l'arène revient au Conseil municipal.

Date d'entrée en vigueur

- Cette politique entrera en vigueur après approbation formelle du Conseil municipal et restera en vigueur pour la saison actuelle de l'arène, sauf amendement ou abrogation par le Conseil.

période d'exploitation de l'arène d'être prolongée au-delà de sa date de fermeture saisonnière habituelle lorsque les besoins et circonstances d'exploitation justifient une telle extension. Adopté à l'unanimité.

- 140-26 Julien Gagnon a proposé que le Conseil municipal de Shawville autorise l'achat de 203 lampes d'Hydro-Québec pour un coût de 250 \$ chacune, pour un coût de 50 750,00 \$ plus taxes applicables, à condition qu'Hydro-Québec accepte de moderniser le réseau d'éclairage public pour une période de 30 jours. Adopté à l'unanimité.

Correspondance

- Courriel de Mike Rusenstrom – Fête du Canada
- Pontiac Journal – Destination Pontiac Promotion
- Pontiac Journal – Promotion de la fête du Canada
- Fonds de subvention « Construire des communautés solides » adjointe Sophie Chatel

- 141-26 Proposé par Inger Elliott, que le conseil municipal de Shawville autorise la publication d'une annonce couleur dans le Pontiac Journal pour faire la publicité de Mill Dam Park dans le magazine Destination Pontiac au coût de 150 \$. Adopté à l'unanimité.

- 142-26 Lisa Taylor a proposé que le conseil municipal de Shawville autorise la publication d'une publicité couleur dans le Pontiac Journal et The Equity pour la publicité de la fête du Canada à un coût de 600 \$ chacun. Adopté à l'unanimité.

Bill McCleary
Réparations Viking
Restructuration des comités

Julien Gagnon
Discussion sur les amendes pendant les interdictions d'incendie.
Motion de résolution pour que le chef des pompiers impose des amendes pour tout incendie.

- 143-26 Proposé par Julien Gagnon que la municipalité de Shawville, conformément au règlement MRC 271-2021, le Conseil ordonne par la présente au chef des pompiers, ou au représentant désigné, d'infliger des amendes à tout résident, propriétaire ou occupant qui enflamme, entretient ou permet un incendie en violation du règlement municipal de Shawville 432-2017-002 ou de toute interdiction d'incendie déclarée au sein de la municipalité de Shawville en vigueur au moment de l'infraction. L'application doit être effectuée conformément aux dispositions du règlement intérieur applicable et à tout ordre d'interdiction d'incendie en vigueur au moment de l'infraction. Adopté à l'unanimité.

Discussion avec les membres du conseil de Clarendon concernant le soutien à l'Arène.

RÉSOLUTION : INTENTION DE NÉGOCIER UN ACCORD PILOTE D'UN

AN POUR L'EXPLOITATION DE L'ARÉNA DE SHAWVILLE

ALORS QUE l'aréna de Shawville est un atout récréatif et communautaire important au service des résidents de la municipalité de Shawville et des municipalités voisines ;

ATTENDU QUE des représentants de la municipalité de Shawville et de la municipalité de Clarendon se sont réunis le 8 juin 2026 pour discuter de l'exploitation future et du financement de la Shawville Arena ;

ATTENDU QUE la municipalité de Clarendon a exprimé sa volonté de participer en tant que partenaire financier à l'exploitation de la Shawville Arena, sous réserve de la mise en place de mesures appropriées de responsabilité, de transparence et de gouvernance ;

CONSIDÉRANT que les deux municipalités reconnaissent l'importance de maintenir la viabilité à long terme de la Shawville Arena et de garantir que son exploitation se déroule de manière efficace, transparente et financièrement responsable ;

CONSIDÉRANT que les parties ont discuté de la possibilité de conclure un accord pilote d'un an pour évaluer un modèle de partenariat et établir un cadre pour une future collaboration ;

Le Conseil de THAT exprime son intention de collaborer avec la municipalité de Clarendon pour répondre aux préoccupations soulevées lors des discussions, notamment une transparence financière accrue, des rapports financiers détaillés, une revue des pratiques opérationnelles, l'identification des principaux actifs d'infrastructure et la mise en place de processus clairs concernant les dépenses d'investissement significatives ;

Le Conseil de THAT soutient la création d'un Comité consultatif et de surveillance de l'Arena composé de représentants des municipalités participantes chargé d'examiner les informations financières, de surveiller la mise en œuvre de tout accord, de discuter des questions opérationnelles et de formuler des recommandations concernant la durabilité à long terme de l'installation ;

Le Conseil THAT ordonne à l'administration d'entamer des discussions avec la municipalité de Clarendon concernant l'élaboration d'un accord pilote formel, incluant les contributions financières, les mécanismes de gouvernance, les exigences de rapport et les dispositions relatives aux dépenses majeures d'infrastructures ;

QU'un accord proposé soit présenté au Conseil pour examen et approbation lors d'une réunion future.

144-26 PAR conséquent, Julien Gagnon propose que la municipalité de Shawville confirme sa volonté de négocier un accord pilote d'un an avec la municipalité de Clarendon concernant une participation financière à l'exploitation de l'aréna de Shawville. Adopté à l'unanimité.

Lyse Lacourse
OMH – Réunion 16 juin
Aménagement paysager des appartements Lake Street

Lisa Taylor
Peinture décorative du passage piéton au Veterans Park
Vandalisme au parc du barrage du moulin

Richard Armitage
Avis de motion visant à modifier le règlement 387-1 pour augmenter les dépenses de réparation/entretien jusqu'à 8 000,00 \$ pour le directeur général.

2e période de questions des visiteurs

M. Brousseau est venu discuter du problème qu'il rencontre avec des voitures qui reculent de la cour du lavage auto et percutent ses véhicules garés dans la rue devant sa maison.

145-26 Julien Gagnon a proposé que la réunion soit levée à 19h35.

Directeur général du Major Ass't
